

# ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association  
pour la protection de  
l'environnement  
du Lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy  
No 76, décembre 2015

Photo : François Giroux

## *Vœux des fêtes 2015 et de bonne année 2016*

*Les membres du CA se joignent à moi pour vous offrir un temps des Fêtes rempli de  
bonheur et de sérénité et une année 2016 à la mesure de vos attentes*

**François Giroux**, président  
Association pour la protection de l'environnement du lac Jally.

# L'ÉTÉ 2015



*Merci à M. Jacques Rancourt de nous avoir transmis quelques photos qui évoquent de fort belle façon quelques moments de l'année.*

## En résumé

Déjà un souvenir passé qui pour certains aura été un bel été, pour d'autres un été nuancé fait de haut et de bas. Pour ma part, je le qualifierais de bel été; nous avons séjourné au lac de la St-Jean-Baptiste à la Fête du travail, donc nous avons pu en profiter pleinement.

Des projets annoncés lors de l'Assemblée générale, plusieurs ont été réalisés. Grâce à Rosemond, merci pour cette prise en charge, nous avons continué de prendre des **mesures de transparence de l'eau** que nous avons transmises dernièrement au Réseau de surveillance des lacs; Danielle Cloutier vous résume, dans un autre article, les résultats comptabilisés. De plus, tel que vous l'avez vu dans le bulletin ÉCHOS édité en juillet, nous avons réalisé l'**ensemencement de truites**. En ce qui a trait au **portrait du périphyton**, c'est un projet de longue haleine qui se poursuit et qui sera complété l'été prochain. Enfin, nous avons reporté au printemps prochain de vider le bassin de rétention.

En novembre, nous avons tenu au lac une **réunion du CA** qui nous a permis de faire le point, justement, sur les projets susmentionnés. De plus, nous avons convenu du partage de rédaction d'**articles pour le bulletin ÉCHOS** des Fêtes. Gisèle a fait le résumé de la situation financière tant de l'Association que du fonds de truites; vous trouverez d'ailleurs un article de cette dernière qui fait le point sur ces 2 sujets. Nous avons enfin convenu de lancer une invitation aux résidentes et résidents afin qu'ils participent au contenu du bulletin en nous faisant part d'anecdotes, de faits vécus et d'histoires qui retracent la vie au lac.

Les membres du CA continuent d'être attentifs à vos préoccupations et vous rappellent de ne pas hésiter à nous contacter pour tout besoin ou information.

*Préparé par François Giroux, président de l'APELJ*

# BILAN DE LA TRANSPARENCE DE L'EAU AU LAC EN 2015

La transparence de l'eau en 2015 a été obtenue par 7 mesures de disque de secchi faites entre juin et septembre. La transparence moyenne de l'eau était de 2,7 m en et a atteint 3,0 m de profondeur. L'eau était claire tout l'été. La transparence moyenne de 2002 à 2014 est de 2,8 m. La transparence est principalement due à la couleur naturellement brunâtre de l'eau du lac Jally. Le suivi visuel de la présence de cyanobactéries a été effectué sur une base régulière; leur présence a été notée en quantité très faible toutefois et seulement pendant une très courte période en juillet. Aucune mesure de la chlorophylle n'était requise en 2015. Ces mesures reprendront dans quelques années, à la demande du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Merci à **Rosemond Caron** pour ces précieuses mesures!

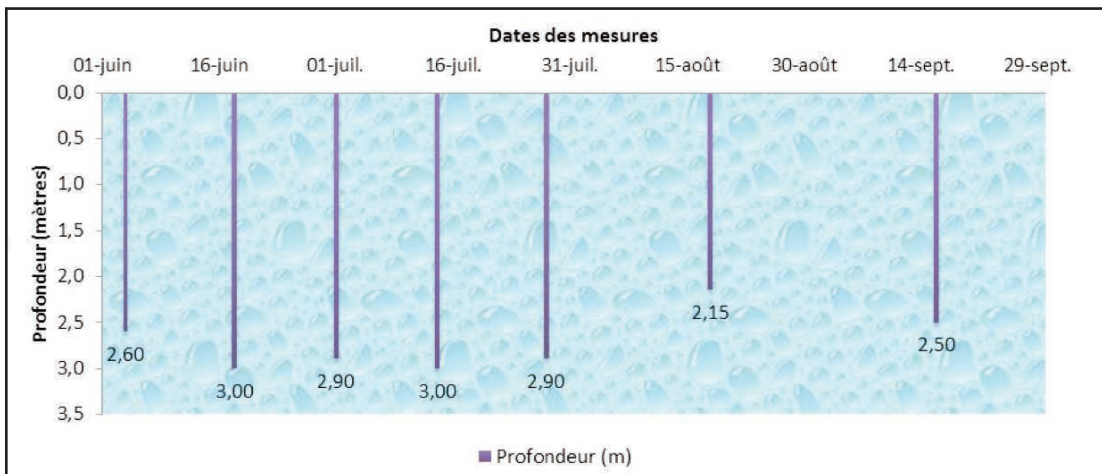


Figure : Transparence de l'eau mesurée au lac Jally à l'été 2015

## Rappel sur l'état trophique du lac Jally

D'après le RSVL, le lac Jally présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Le bassin de sédimentation à la recharge du lac contribue à limiter ces apports.

*Danielle Cloutier, secrétaire APEL Jally*

# FINANCES DE L'APELJ

Chers riverains,

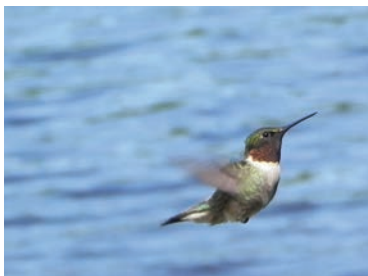
J'ai reçu 665 \$ des cotisations pour payer les dépenses et 550 \$ pour le fonds de truites pour la période du 30-04-15 au 30-04-16.

Notre solde du compte opération est au montant de 1,365.45 \$ en date du 30-11-15 et le solde du compte de fonds de truites est au montant de 993.65 \$ pour la même date.

Au nom du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally, je vous remercie pour vos contributions afin de conserver notre lac en santé. Nous sommes privilégiés de vivre dans cet oasis de paix.

*Gisèle Cloutier  
Trésorière APEL Jally*

*Au lac, on se déplace seul ou en famille!  
M. Rancourt a su capter ces instants magiques.*



# LA BERCE DU CAUCASE

## Une plante étrange et dangereuse!

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) a été introduite sur le continent américain pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. C'est une plante exotique envahissante. Elle représente un risque pour l'environnement, mais également pour la santé, car sa sève contient des toxines activées par les rayons du soleil. Le contact avec celle-ci, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées parfois graves.

### Que faire en cas d'exposition?

Éliminez le plus rapidement possible la sève en lavant la région atteinte au savon et à l'eau. Changez de vêtement et lavez-les pour éviter toute contamination. Éviter une exposition à la lumière pendant 48h.

### La reconnaître

La berce fait partie de la famille des carottes et du panais, elle peut mesurer de 2 à 5 m de hauteur lorsqu'elle est mature. Pour atteindre cette maturité, il lui faut 3 à 4 ans. Sa tige principale est recouverte de nombreuses taches de couleur mauve. Ses feuilles sont très grandes, ovales et profondément découpées, dentées, lustrées et vert foncé, sans poils en dessous. Ses fleurs blanches poussent en très grandes ombelles (20 à 50 cm).

### La supprimer

Vous pouvez couper la racine à 30 cm de profondeur. Il est également possible de couper l'ombelle, mais attention de ne pas disperser les graines. Il ne faut pas oublier de bien vous protéger. Vous devez couvrir toutes les parties de votre corps par des habits protecteurs non absorbants. Portez une visière, des gants et bottes, nettoyez les outils en contact avec la sève et mettez les résidus de la plante dans un sac-poubelle résistant. Il faut la brûler ou l'enfouir mais ne pas la composter ni laisser ses résidus au sol.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler l'OBV de la Côte-du-Sud où consulter les documents suivants :

<http://www.obvcotedusud.org/documents/Projets/PEE%20St-Vallier/Projet%20PEE%20ZICO%20St-Vallier.pdf>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/doc-info-complet.pdf>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase>



*La Berce du Caucase, à manipuler avec grande précaution, peut atteindre des proportions imposantes.*



*Danielle Cloutier, secrétaire APEL Jally*

# VÉCU AU LAC...

## notre expérience

Une courte histoire pour vous parler de notre vécu au lac. Vous le savez peut-être et pour plusieurs, c'est plus que certain, Rodolphe, natif de St-Paul, avait acheté le chalet que nous occupons depuis 2007, en 1964. Louise y a passé tous ses étés jusqu'au moment où, comme plusieurs d'entre nous, elle a commencé à travailler pendant les vacances scolaires. Durant les 30 années suivantes, ce fut pour elle et moi, depuis 1982, des allers/retours pour passer une journée et parfois quelques journées lors de nos vacances.

À la suite du décès de Rodolphe en 2004, nous avons moins été présents; c'est en 2007 que nous décidons de devenir propriétaires uniques. À l'été, nous avons décidé d'entreprendre des rénovations pour solidifier la base du chalet et pour pouvoir en profiter durant les mois d'hiver, étant des habitués du centre de ski Massif du Sud où nous skions depuis au moins 20 ans.

Le premier hiver, celui de 2008, nous a permis de constater que vivre au chalet sans eau et avec une ouverture à « air libre » sous le chalet n'offraient pas le confort que nous souhaitons. Au printemps 2008, nous avons donc décidé de lever le chalet pour aménager un sous-sol; au même moment, nous avons refait l'entrée d'eau ce qui allait nous permettre d'avoir de l'eau 12 mois par année. À ce moment-là, plusieurs « tant qu'à y être » sont apparus; nous avons changé les fenêtres, refait l'isolation extérieure, enlevé le plafond dans la cuisine et le salon, construit une galerie et finalement érigé un gazébo.

Déjà à l'été 2008, nous profitons pleinement du chalet et commençons à y passer de longs moments, Louise ayant par surcroît pris sa retraite. Noël 2008 fut notre première expérience hivernale de séjour prolongé alors que nous avons décidé de fêter le Réveillon, avec la famille Gervais : 12 personnes heureuses de se retrouver dans un décor aussi enchanteur. A suivi un séjour, lors de la semaine de relâche scolaire pour skier, expérience que nous répétons à chaque relâche depuis ce temps-là. Nous avons aussi pris une habitude de passer la première semaine de janvier au lac pour récupérer de la période des Fêtes.

Depuis l'été 2008, nous nous installons au lac pour toute la période estivale et profitons pleinement de la nature, du lac et des autres attractions que la région de Chaudière-Appalaches nous offre, comme les sentiers de marche en montagne et la piste cyclable à Armagh. Je ne veux pas oublier Montmagny où nous nous rendons à l'occasion pour faire des courses et découvrir les autres activités qui s'y tiennent, comme déambuler sur la rue St-Jean Baptiste.

Voilà, c'est un court partage de notre réalité au lac Jally, de plus en plus présent dans notre calendrier; nous y trouvons le calme, la sérénité, la connexion avec la nature et la « communion » avec le ciel, la terre et l'eau.

François et Louise

### Les membres du conseil d'administration:

François Giroux, *président*  
Maude Garant, *vice-présidente*  
Gisèle Cloutier, *trésorière*  
Danielle Cloutier, *secrétaire*  
Olivier Camirand, *administrateur*

Vos textes, photos, références Internet, articles de journaux sont toujours appréciés de tous, n'hésitez pas à me les transmettre :  
[maudegarant@hotmail.com](mailto:maudegarant@hotmail.com)